

## Postuler à une offre d'emploi



Pour postuler à une offre d'emploi, il vous suffit d'envoyer **une lettre de motivation** ainsi qu'**un CV** à l'adresse suivante :

**Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges**  
**Direction des Ressources Humaines**  
**8, rue de la Préfecture**  
**88088 EPINAL Cedex 9**

Dès réception de la candidature, **un accusé de réception** vous sera envoyé. Puis une première sélection est effectuée. Cette sélection est réalisée en fonction des compétences que demande la fiche de poste.

Les personnes correspondantes au profil recherché sont ensuite convoquées au **jury de recrutement**.

Parce qu'un recrutement engage la collectivité sur plusieurs années, il est important de s'assurer de la qualité de l'évaluation des candidats et de l'adéquation de ses compétences au poste.

Dans cette perspective, le candidat en amont de l'entretien de recrutement devra se prêter, selon le type de poste à pourvoir :

- **Soit à des tests** : tests d'aptitudes spécifiques ou tests de connaissance
- **Soit à des mises en situation** : le candidat devra alors gérer une situation, la plus proche possible d'une problématique de travail, et ce en temps limité.

Ensuite, le candidat passe un entretien de motivations devant un jury.

**Une fois qu'un candidat est retenu pour le poste**, toutes les réponses, négatives ou positives, aux candidatures reçues sont envoyées.

Il est à noter que tous les CV reçus sont gardés dans une candidathèque **pour une durée de 6 mois, et une durée d'un an pour les agents des collèges**, afin de vous recontacter si un poste est susceptible de vous correspondre.